

*Intervention de S.A.S. le Prince Souverain,
Séminaire de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie
Séance inaugurale du 21 octobre 2016*

Madame le Haut-Commissaire,
Mesdames, Messieurs les Représentants des entités indépendantes
de la protection des Droits,
Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie,
Mesdames, Messieurs les experts,
Chers amis,

Permettez-moi tout d'abord de vous dire combien je suis heureux d'accueillir chacune et chacun d'entre vous en Principauté pour, d'une part, une réunion des instances dirigeantes de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie et, d'autre part, la tenue d'un Séminaire élargi intitulé « Ombudsmans / Médiateurs et les INDH : relations avec les instances Onusiennes ».

Je veux remercier ici chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de ces événements et les féliciter pour le choix des sujets qui y seront abordés.

Ce rassemblement marque la volonté d'ouverture à l'international de la toute jeune institution monégasque menée par Madame Anne Eastwood - Haut-Commissaire à la Protection des droits, des Libertés et à la Médiation - et son souhait de voir rayonner les valeurs que la Principauté de Monaco porte haut et que j'assigne à mon Gouvernement, à savoir : l'Etat de droit et les principes de bonne gouvernance.

Vous avez, chacune et chacun d'entre vous, une mission d'importance. Cette mission de conseil, de défense, mais également d'alerte, vous la devez à vos concitoyens.

Elle prend toute sa dimension en une période où les pays sont témoins de réflexes identitaires plus prononcés que par le passé.

Vous êtes souvent l'un des derniers remparts de ceux qui recherchent un éclairage, une orientation, une option, ou tout simplement une explication dans une situation de doute.

Dans un monde secoué par des crises migratoires d'importance, où les Etats doivent faire face à de nouvelles problématiques, il est clair que les missions qui sont les vôtres vont s'accroître. Votre mobilisation pour protéger les victimes, défendre les libertés et promouvoir le respect de l'Etat de droit sera appelée à se développer.

La défense et la promotion des droits de l'Homme, dans nos pays, s'inscrivent donc dans le cadre d'une action permanente.

Je salue l'engagement qui est le vôtre et tiens à vous assurer à nouveau du soutien total de la Principauté. Je suis persuadé que vos travaux déboucheront sur de fructueux échanges.

C'est avec beaucoup de plaisir que je déclare votre Séminaire officiellement ouvert.

Je vous remercie.